

Tarifs et modalités d'inscription

CATÉGORIE 1 1h à 2h par semaine (enfants/adultes)		10 % pour l'élève inscrit à 2 activités ou pour 2 personnes de la même famille	CATÉGORIE 2 3h par semaine (adultes)		10 % pour l'élève inscrit à 2 activités ou pour 2 personnes de la même famille
Tranche ⁽¹⁾	Tarif		Tranche ⁽¹⁾	Tarif	
1	14,80 €	13,30 €	1	28,60 €	25,70 €
2	32,70 €	29,40 €	2	64,30 €	57,90 €
3	42,90 €	38,60 €	3	84,70 €	76,20 €
4	53,60 €	48,20 €	4	105,10 €	94,60 €
5	67,40 €	60,70 €	5	132,60 €	119,30 €
Hors commune	96,90 €	87,20 €	Hors commune	192,80 €	173,50 €
Stages pédagogiques	Elève inscrit	10,80 €		Usager externe	21,50 €

⁽¹⁾ Tranches déterminées d'après le quotient familial sur les revenus de l'année 2024 (avis d'impôt 2025).

**LE RÈGLEMENT EST À ÉTABLIR À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC. LA COTISATION EST PAYABLE EN 2 FOIS.
FRAIS D'INSCRIPTION PAR ÉLÈVE : 15,90 EUROS PAR AN
DEUX PÉRIODES DE FACTURATION : DE SEPTEMBRE À JANVIER ET DE FÉVRIER À JUIN**

À L'ATTENTION DES VIGNEUSIENS

Pièces à fournir pour finaliser votre inscription :

- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
(facture : EDF, GDF, quittance de loyer ou attestation d'assurance logement) ET
- L'attestation de paiement CAF récente, à défaut votre dernier avis d'impôt 2025
(sur les revenus de 2024).
- Si l'élève (adulte) est hébergé ; une photocopie de la carte d'identité de
l'hébergeant avec l'attestation d'hébergement et un justificatif de domicile.

En l'absence de tout document, le tarif hors commune sera appliqué sans effet rétroactif possible.

Toute activité entamée reste due après les 2 séances d'essai gratuites. Pour tout arrêt d'activité en cours d'année, l'élève doit impérativement le signaler par écrit au secrétariat afin d'éviter la facturation.

L'ensemble des ateliers accueille des élèves de tout niveau pour s'initier à la pratique des Arts Plastiques.



www.vigneux91.fr



L'Appli mobile à
télécharger

